



ISSN 2105-1054
ISSN en ligne 2257- 8390

La double prédication syntaxique et sémantique dans les constructions à verbes supports

Dhouha Lajmi

Université de Sfax, Tunisie

dhouhalajmi@yahoo.fr

<https://orcid.org/0000-0001-8428-8344>

Reçu le 19-06-2023 / Évalué le 01-07-2023 / Accepté le 22-08-2023

Résumé

La problématique de la prédication, relation logico-sémantique entre un prédicat et ses arguments, représente un axe central dans la théorie de l'analyse prédicative de Salah Mejri (2016, 2017, 2019, etc.). Ses différentes contributions ont proposé plusieurs typologies de prédicat selon de nombreux angles d'attaque et diverses approches descriptives. Parmi les typologies proposées, nous retenons les notions de *prédicat sémiotique*, de *prédicat de base*, de *prédicat endophorique*, de *prédicat exophorique*, etc. Outre ces notions, nous nous intéresserons dans cette contribution à la notion de la double prédication qui consiste en la présence de deux prédicats (syntaxique et sémantique) soit d'une façon superposée dans le cadre d'un prédicat synthétique ou d'une manière séparée dans le cadre d'un prédicat analytique représenté par le phénomène des constructions à verbes supports. Nous essayerons de souligner le rôle du prédicat syntaxique, à savoir le verbe support dans la détermination de la configuration syntaxique des relations combinatoires (arguments [sujet et compléments] positions, nombre) dans la phrase d'un côté et la fonction du prédicat sémantique incarné par le prédicat nominal dans l'instauration des relations sémantiques entre les constituants de l'autre. Cette double prédication, voire ce croisement entre ces deux prédicats participe d'une manière opératoire à l'enrichissement prédicatif par le biais d'une synthèse prédicative basée sur des réseaux inférentiels entre les deux constituants de la construction à verbe support.

Mots-clés: double prédication, prédicat syntaxique, prédicat sémantique, verbe support, prédicat nominal

The double syntactic and semantic predication in constructions with supporting verbs

Abstract

The problematic of predication, a logico-semantic relation between a predicate and its arguments, represents a central axis in the predicate analysis theory of Salah Mejri (2016, 2017, 2019, etc.). His various contributions have proposed several predicate typologies according to many angles of attack and various descriptive approaches. Among the proposed typologies, we retain the notions of *semiotic predicate*, *basic predicate*, *endophoric predicate*, *exophoric predicate*, etc.

In addition to these notions, we will be interested in this contribution to the notion of double predication which consists in the presence of two syntactic and semantic predicates either superimposed as part of a synthetic predicate or in a separate way as part of an analytic predicate represented by the phenomenon of support verb constructions. We will try to emphasize the role of the syntactic predicate, namely the support verb in the determination of the syntactic configuration of combinatorial relations (arguments (subject and complements) positions, number) in the sentence on one side and the function of the semantic predicate embodied by the nominal predicate in the establishment of semantic relations between the constituents of the other. This double predication, or even this crossing between these two predicates participates in an operative way to the predicative enrichment by means of a predicative synthesis based on inferential networks between the two components of the support verb construction.

Keywords : double predication, syntactic predicate, semantic predicate, support verb, nominal predicate

Introduction

La question de la prédication nominale et des verbes supports ne semble pas être épuisée malgré une abondante littérature sur la question. Nous n'en ferons pas une synthèse dans cette contribution mais nous porterons notre attention sur la problématique de la double prédication dans les constructions à verbes supports en montrant son rôle non seulement dans l'enrichissement prédictif mais également dans l'analyse prédictive basée sur la détermination de réseaux inférentiels dans l'enchaînement polylexical de la construction à verbe support.

1. La double prédication dans les constructions à verbe support

1.1. Prédicat synthétique et prédicat analytique

Avant de proposer une définition de la double prédication, il serait judicieux de rappeler certaines notions fondamentales, voire incontournables dans l'appareil terminologique portant sur la question. Commençons tout d'abord par définir la prédication. Cette notion a fait l'objet d'une littérature assez abondante ; et à ce titre l'article de C. Muller (2013) témoigne de la diversité des définitions et des approches. La définition que nous allons adopter s'inscrit dans la théorie des trois fonctions primaires de Salah Mejri (2016, 2017) ; à travers laquelle l'auteur se situe dans la lignée de Z. S. Harris et de son approche transformationnelle et s'inspire de la grammaire universelle de R. Martin (2016). Il développe son raisonnement autour de trois notions clés : *prédicat*, *argument* et *modalisateur*. Nous ne comptons pas reprendre ici les définitions proposées mais nous retenons de ces repères méthodologiques que la prédication en tant qu'opération cognitive renvoie à une relation logico-sémantique entre X et Y. Elle consiste à établir

une relation entre trois composantes fondamentales de toute production langagière M(PA) où le M renvoie au modalisateur, le P au prédicat et le A à l'argument. Ces trois composantes sont appelées dans la théorie de Salah Mejri « fonctions primaires » : fonctions parce qu'elles réfèrent à une équation d'ordre logique et cognitif, et primaires parce qu'elles, selon les termes de S. Mejri (2017 : 126),

- « interviennent très tôt dans l'élaboration de la pensée ;
- servent de socle à la mise en place du contrat sémiotique par lequel on passe de la pensée conçue à la pensée exprimée ;
- fournissent par leur existence même les ingrédients de base à des schèmes de pensée. » (Mejri, 2017 : 126).

Par ailleurs, la production du sens, considérée comme l'objectif ultime de toute production langagière, s'appuie essentiellement sur l'opération de la prédication avec ce qu'elle implique comme opérations cognitives et linguistiques. Dans les travaux sur la problématique de la prédication, nous distinguons plusieurs types de prédicats dont nous ne retenons dans cette analyse que l'opposition *prédicat synthétique* **versus** *prédicat analytique* qui sera étudiée sous le prisme du phénomène des constructions à verbes supports.

Dans cette optique, le choix d'un noyau lexical, foyer du contenu prédicatif autour duquel tout s'organise et se structure, n'est qu'une première étape dans l'encodage d'un énoncé de la part d'un locuteur donné. Ce choix peut être tributaire de la sélection d'un prédicat verbal où structuration syntaxique et sémantique se confondent et se compactent dans la même unité et forment ce qu'on appelle un « prédicat synthétique ». Nous avons un deuxième cas de figure : le locuteur peut opter pour un prédicat analytique, où deux éléments interviennent dans la structuration syntactico-sémantique de l'énoncé. Prenons l'exemple du prédicat verbal *voyager* et de la construction à verbe support « *faire un voyage* ». Le verbe prédicatif *voyager* peut porter en lui-même le contenu sémantique, son actualisation et sa modalisation assurées par toutes les catégories grammaticales quand il est employé dans une phrase : il s'agit d'un prédicat synthétique puisqu'il cumule donc la prédication syntaxique et la prédication sémantique :

Max a voyagé en Italie. / Max voyagera en Italie/ Max voyage en Italie.

Pour ce même contenu prédicatif, la construction à verbe support déploie un prédicat syntaxique représenté par le verbe support *faire* et le noyau lexical « *voyage* », considéré comme prédicat sémantique :

Max a fait un voyage en Italie.

Dans ce cas de figure, nous parlerons d'un prédicat analytique.

1.2. Prédicat sémantique / prédicat syntaxique dans les constructions à verbes supports

Partant de l'idée que tout énoncé est une prédication et que toute prédication est un enchaînement de contenus autour d'un prédicat sémantique, nous empruntons la définition proposée par I. Mel'čuk (2008 : 99) du *prédicat sémantique* : « La notion de *prédicat sémantique* est bien établie en linguistique : on considère que certaines lexies (unités lexicales) comme COMBATTRE, COMBAT, COMBATIF, etc. possèdent un *sens prédictif*. Un sens prédictif dénote un fait impliquant des participants qui correspondent aux arguments du prédicat en question. ». Nous assistons avec les constructions à verbes supports à une prédication non verbale qui représente soit un prédicat sémantique nominal, soit adjectival. En effet, le prédicat sémantique dans les constructions à verbe support que nous allons étudier n'est que le prédicat nominal porteur de l'information principale. Il ouvre des positions et des espaces saturables par des éléments imposés par le contenu prédictif, les *arguments*. Il détermine leur nombre et leur nature. La prédication sémantique suit respectivement le cheminement inspiré d'une représentation donnée par Salah Mejri (2019 :113):

- Intention de prédication :

L'idée de décider et d'envisager les positions potentielles de la relation prédictive impliquée par cette idée.

- Choix du prédicat :

choisir un prédicat nominal « décision »

- Détermination du sens du prédicat :

décision = « action de décider » « action de choisir après réflexion »

- Saturation avec les unités lexicales :

N0 Sujet [humain] + prédicat + N1[domaine]

[premier ministre décision dossiers économiques]

- Actualisation de toutes les unités :

Le Premier ministre a pris des décisions relatives à des dossiers économiques chauds.

Le prédicat sémantique s'occupe de la structuration des relations sémantiques entre les constituants de l'énoncé. Dans la phrase :

Max a posé une question aux conférenciers,

c'est le prédicat « *question* » qui est responsable de la sélection des arguments N0 [+humain] « Max » et du N1 [+humain] « les conférenciers » et qui impose par la suite une relation sémantique entre un sujet N0-agent et un N1-patient.

Ce prédicat sémantique doit être actualisé et inscrit dans les catégories grammaticales générales (temps ; aspect ; mode ; personne ; etc.) par le biais d'un type particulier de verbe appelé *verbe support* dans les travaux du LDI (Lexiques, Dictionnaires, Informatique) et *prédicat fonctionnel* dans la terminologie de C. Muller (2002 : 38). Ce même verbe assure la structuration syntaxique de l'énoncé selon les règles de la bonne formation en permettant une conjugaison nominale selon les termes de Gaston Gross, et ce en portant les marques du temps, de l'aspect et de toute catégorie grammaticale générale : c'est pour cette raison qu'on l'appelle prédicat syntaxique. Ce dernier n'a pas de sens prédicatif mais il permet d'instaurer une relation entre le prédicat sémantique et ses propres arguments selon les règles de la syntaxe.

- Le temps :

Léa a de l'amour pour Max. / Léa avait de l'amour pour Max/ Léa a eu de l'amour pour Max.

- L'aspect :

Léa brûle d'amour pour Max. / Léa déborde d'amour pour Max. (aspect intensif)

Léa tombe en amour avec Max. (aspect inchoatif)

- La modalisation :

Léa éprouve de l'amour pour Max. / Léa ressent de l'amour pour Max. Léa brûle d'amour pour Max.

D'ailleurs, c'est cette dernière propriété d'actualisateur-modalisateur qui lui confère un statut purement syntaxique mais qui participe dans la production du sens combinatoire de l'énoncé ; dans *Léa avait peur de son père*, on ne peut interpréter le contenu prédicatif de l'énoncé qu'au moyen de la combinatoire syntaxique et des positions syntaxiques des arguments.

En effet, le prédicat sémantique et le prédicat syntaxique participent par leur croisement à la structuration syntaxique et sémantique de l'énoncé mais de façon inégale. En effet, cette hiérarchie prédicative entre ces deux prédicats se traduit par la possibilité de faire l'économie du prédicat syntaxique. Par conséquent, nous pouvons effacer le verbe support surtout quand il est porteur d'un contenu grammatical comme la temporalité ou même un contenu sémantique d'ordre général ; c'est le cas des verbes supports basiques ou généraux comme *avoir, faire, donner, prendre*, etc.

Léa avait peur de son père.

La peur de Léa de son père.

Max a fait un voyage en Italie.

Le voyage de Max en Italie.

Certes le prédicat sémantique est hiérarchiquement supérieur au prédicat syntaxique mais la syntaxe peut apporter sa pierre à l'édifice en véhiculant du sens combinatoire.

Citons à titre d'exemple, la contribution du prédicat syntaxique dans l'expression du passif grâce à un type particulier de verbe support, à savoir les verbes supports converses (Gross, 1989) et ce en ouvrant des positions pour l'agent et pour le patient dans le cadre de l'expression du passif nominal :

Max a donné des coups à Luc.

Luc a reçu des coups de la part de Max.

Notons que la notion du passif nominal est l'ultime recours en cas d'autonomie morphologique du prédicat nominal *coup*. Le recours à certains verbes supports converses appropriés représente un moyen pour l'expression du passif :

Devant l'échec de la manœuvre, il a été relâché par ses ravisseurs, non sans avoir essuyé quelques coups.

Il en résulte que la double prédication dans les constructions à verbes supports repose sur une concaténation de deux prédicats : l'un syntaxique (verbes support) et l'autre sémantique (le prédicat nominal). Par une synthèse sémantique de leurs apports conceptuels respectifs, nous procéderons à l'analyse prédictive de l'énoncé.

2. La double prédication ou la prédication « croisée » et l'enrichissement prédictif

2.1. L'interaction prédictive

La concaténation des deux prédicats se fait grâce au contenu prédictif dans la mesure où c'est non seulement le contenu prédictif porté par le lexical qui est responsable de la genèse du sens mais également la combinatoire elle-même qui produit du sens. En effet, le prédicat syntaxique participe par son contenu sémantique de nature grammaticale à l'interprétation du contenu lexical véhiculé par le prédicat sémantique. Le prédicat syntaxique, en tant que siège de l'expression des catégories grammaticales, impose des contraintes formelles conditionnant l'emploi d'un prédicat sémantique donné. Prenons l'exemple du prédicat nominal « *opération* » dont le contenu prédictif sémantique ne sera activé que dans la perspective du grammatical avec ce qu'il impose comme contraintes au niveau du choix du verbe support, l'emploi de certains arguments, le recours aux déterminants, le choix de certaines prépositions, etc.

Au Maroc, la police a mené une opération contre un réseau de recrutement de volontaires pour Al-Qaida au Maghreb. Le Monde.fr

S'il est effectivement malade, il lui faut effectuer régulièrement des opérations de purification de son sang. Le Point.fr

Une fois branché à cet autre serveur, il doit transmettre les commandes appropriées pour effectuer les opérations voulues. CyberSciences

En avril 1987, les deux forces engagées lancent l'une contre l'autre une série d'opérations particulièrement sanglantes. Wikipédia

*Nous **avons organisé** cette année **une opération** massive de destruction de fausses montres. L'Express.ch*

*Avec l'argent recueilli, le Comité **a conduit toutes sortes d'opérations** de secours et de sauvetage. Cairn*

*Cette usine **cessera ses opérations** le 12 septembre, ce qui entraînera la disparition de 67 emplois. Le Devoir.com*

L'examen de ces exemples montre que le prédicat syntaxique contribue sur le plan sémantique à la définition même du prédicat sémantique.

Par ailleurs, c'est le cadre et l'enchaînement qui créent la congruence parce que grâce à ce croisement entre les deux prédications, nous nous trouvons face à un enchaînement structurant où l'élément déclencheur sollicite un verbe support approprié et vice versa. Nous explicitons cette idée par les constructions à verbe support suivantes : *prendre une décision* et non **faire une décision* ; *poser une question* et non **faire une question* ; etc.

Par ailleurs, deux principes régissent cette double prédication. Dans un premier temps, nous avons la congruence qui consiste à ce « qu'on emploie le mot qu'il faut à la place qu'il faut pour signifier le contenu précis qu'on veut. » (Mejri, 2019 : 110).

*Ensuite, Washington **a décidé d'allouer une aide militaire** supplémentaire de 20 milliards à l'Arabie saoudite et à l'Égypte.*

*Ne **prête pas attention** au présentoir à journaux ni au téléphone Bell installé sur le mur de briques rouges.*

*Il **livra** à son adversaire **un combat** très dur et très douloureux.*

*Elle **a émis un cri** qui a ameuté tout le quartier.*

L'examen de ces énoncés montre le recours à des verbes supports appropriés comme *allouer*, *prêter*, *livrer*, *émettre* permettant d'actualiser des noms prédicatifs bien précis qui sont respectivement *aide*, *attention*, *combat* et *cri*.

La relation prédicative et les arguments d'une production langagière s'inscrivent dans le point de vue du locuteur et donc dans sa visée énonciative en optant pour une modalisation bien définie. Cette modalisation est véhiculée non seulement par le prédicat sémantique mais essentiellement par le prédicat syntaxique parce que c'est le verbe support qui colore la construction et génère des inférences qui actualisent les prédicats virtuels¹ d'un prédicat nominal déterminé :

*Ils **la mitraillent de questions** sur sa conversation avec Béatrice et son comportement inhabituel.*

*Quand il est enfin revenu près du feu, il **a continué** à nous **bombarder de questions** en écrivant à l'envers sur le sable.*

Par rapport au verbe approprié « *poser* » dans la construction à verbe support « *poser des questions* », le recours aux deux verbes supports métaphoriques *mitrailler* et *bombarder* témoigne d'une modalisation assez marquée et d'une subjectivité assez présente de la part du locuteur. Au niveau de l'enchaînement prédicatif, ces deux verbes supports activent dans le prédicat nominal « *questions* » le prédicat virtuel de « la torture ». Ce dernier est répertorié dans le dictionnaire parmi l'un des sens de ce prédicat « Torture légale appliquée autrefois aux condamnés, aux accusés afin de leur arracher des aveux ».

Nous distinguons deux types d'interaction prédicative dans les constructions à verbes supports. Les deux types sont tributaires du choix du verbe support, qu'il soit basique ou approprié. Pour les constructions à verbes supports appropriés, la relation entre les deux éléments qui s'attirent a tendance à se fixer en langue et à se figer :

Intimer l'ordre

L'espace de l'enchaînement de la construction à verbe support est un espace qui est d'un côté non fini et de l'autre, il est contrôlé. Il est contrôlé parce que le choix d'un prédicat ou d'un autre est soumis à des contraintes combinatoires. De ce fait, la construction à verbe support, comme les autres unités lexicales, a un certain nombre de contraintes d'ordre sémantique et syntaxique révélatrices de ce qu'on appelle le principe de fixité (Mejri, 2017 : 139).

Le colosse caressait le rêve d'écrire un énorme pavé.

Elle caresse un ultime espoir : renouer, avec lui, l'histoire d'amour jadis interrompue.

Pendant huit jours, elle caressa un projet de fuite.

Une industrie basée sur les sciences de la vie fait ses premiers pas et caresse de grandes ambitions.

Tous les prédicats sémantiques *rêve*, *espoir*, *projet*, *ambitions* ont sélectionné le verbe support métaphorique « *caresser* ». Et en aucun cas ils ne peuvent opter pour l'un de ses synonymes « *câliner* », « *cajoler* » ou « *dorloter* ». La dimension analytique de la prédication dans la construction à verbe support actualise des incréments sémantiques que la prédication synthétique est incapable de réaliser, d'où l'idée d'enrichissement prédicatif.

2.2. L'enrichissement prédicatif

Nous entendons par *enrichissement prédicatif* le procédé qui permet à un énoncé de s'enrichir par des contenus prédicatifs secondaires qui viennent se greffer au

prédicat central de l'énoncé. D'ailleurs, c'est grâce au recours aux constructions à verbes supports et aux prédications nominales, que le locuteur est capable d'ajouter au prédicat nominal plusieurs contenus prédicatifs qu'il n'est pas possible d'adjoindre dans le cadre d'une prédication verbale synthétique. Prenons l'exemple du verbe prédicatif *gifler* qui accepte des prédications de second ordre de type adverbial comme *violemment* ou *à toute volée* :

Je giflai violemment le bonhomme que j'avais happé.

Par contre le recours à un prédicat nominal, *gifle*, offre de grandes possibilités d'enrichissement prédicatif à travers la diversification du prédicat syntaxique ; le recours aux adjectifs épithètes antéposés et postposés, et l'emploi de certains déterminants :

*Tiens... elle lui **donne** une gifle énorme.*

*Et ça n'empêcha pas que Pétoine, après avoir retiré sa veste, lui **flanqua** une gifle monumentale pour lui apprendre à se divertir à ses dépens.*

*Ont-ils retiré leurs trois gifles qu'ils vous **ont infligées** sans vergogne ?*

*Elle lui **a asséné** une violente gifle au visage.*

*Quelques mois plus tard, une autre **administre** une gifle à un élève récalcitrant.*

*Alors, poussé à bout, voulant dormir, Fontan lui **allongea** une gifle, à toute volée.*

*Il retroussé sa manche et **applique** à Bigouret une formidable gifle.*

Par rapport au verbe support basique « *donner* », les variantes *flanquer*, *infliger*, *asséner*, *administrer*, *allonger*, *appliquer* véhiculent des incréments sémantiques relatifs au registre familier (*flanquer*, *administrer*), à l'aspect intensif (*asséner*, *infliger*) et même à la manière même de *gifler* avec le verbe support *allonger* (signifiant frapper en étendant un membre).

De même, le recours à l'adjectif qualificatif dans la complémentation du prédicat sémantique représente une vraie source d'enrichissement prédicatif (prédication du second ordre) alors que le prédicat synthétique est incapable de rendre compte de cet ajout du même contenu prédicatif. Le prédicat *gifle* pourrait avoir six adjectifs postposés comme *véritable*, *magistrale*, *cinglante*, *retentissante*, *monumentale*, *forte* et quatre adjectifs antéposés comme *bonne*, *vraie*, *formidable*, *sacrée*.

*Le leader de Noir Désir a reconnu au cours de son procès en mars dernier avoir infligé quatre gifles **violentes** à Marie Trintignant, qui est tombée dans un coma profond.*

*Il retroussé sa manche et **applique** à Bigouret une formidable gifle.*

Outre l'adjectif, le déterminant peut représenter une source d'enrichissement à travers laquelle la quantification est marquée explicitement :

Ton oncle, à propos de rien, sans provocation de ma part, m'administre une paire de gifles.

De même, la complémentation nominale qui peut être adjectivale, ou propositionnelle dans le cas des subordonnées relatives ou complétives, joue un rôle important dans l'enrichissement prédicatif. L'exemple de la construction à verbe support métaphorique « *nourrir l'espoir de* » illustre ces possibilités combinatoires que le prédicat verbal « *espérer* » est incapable d'apporter. Le prédicat verbal *espérer* peut entrer en combinaison :

- soit avec un infinitif :

Les organisateurs espèrent prolonger de cinq jours la durée du festival

- soit avec un GN :

Pour ces deux raisons, et seulement celles-là, on doit espérer une victoire du démocrate.

- soit avec une subordonnée complétive :

Les organisateurs espéraient quand même que quelques matchs de simple et de double pourraient être disputés en fin de soirée.

Avec le prédicat nominal *espoir* les expansions prédicatives sont plus diversifiées : le prédicat nominal « *espoir* »

- suivi d'un infinitif :

Si on ne réussissait pas, on avait l'espoir d'obtenir au moins une capitulation comme celle des Vendéens. (Adolphe Thiers, Histoire de la Révolution française, tome VII)

- précédé d'un adjectif qualificatif et suivi d'une subordonnée complétive :

Il nourrissait inconsciemment le maigre espoir qu'elle le gracie pour l'honnêteté dont il ferait preuve pour la première fois de sa vie. (Claudine Vézina, Comme une cage grande ouverte)

- suivi d'un SN :

Le geste posé par la Société de gestion d'Aubigny vient nourrir les espoirs de libération économique de la Révolution tranquille. (Pierre Poulin, Histoire du Mouvement Desjardins, tome III)

Les salariés de La Chapelle, eux, peuvent nourrir le mince espoir d'une survie de l'entreprise.

Nous avons attiré l'attention sur un premier cas de figure, celui d'un enrichissement formel basé sur le relevé de certaines expansions potentielles pour un prédicat nominal. Or, ces ajouts en tant qu'arguments pour un prédicat central s'accompagnent généralement d'enrichissement sémantique, voire prédicatif.

Le déterminant du prédicat nominal joue également un rôle important dans l'expression d'un contenu prédicatif assez intéressant comme c'est le cas des déterminants nominaux métaphoriques dans :

*Il a pris un **train de mesures**.*

*Il a présenté un **catalogue de propositions**.*

*Il a reçu une **litanie de plaintes**.*

En effet, la construction à verbe support permet dans certains emplois d'exprimer polylexicalelement ce qu'on ne peut pas exprimer morphologiquement ; elle répond donc à un besoin d'expressivité en langue. D'ailleurs, le recours aux déterminants nominaux *un catalogue* et *une litanie* permettent d'activer certains prédicats virtuels comme « énumération », « liste énumérative » ou « répétition longue et ennuyeuse ». Toutefois, cet enrichissement prédicatif n'est possible qu'en fonction d'un enchaînement structurant, constitué du prédicat syntaxique (verbe support) +déterminant+ prédicat sémantique (nom prédicatif) et toute complémentation possible, et basé sur un lien inférentiel entre les constituants de l'énoncé.

3. Interaction prédicative et relations inférentielles

3.1. Enchaînement prédicatif et contenus prédicatifs

L'interaction prédicative entre les différents éléments de la construction à verbe support consiste à faire émerger des contenus prédicatifs différents relevant de la syntaxe et de la sémantique en vue de produire un enchaînement capable de structurer l'énoncé et de produire du sens. Cette interaction entre le verbe support et le nom prédicatif impose des contraintes d'ordre syntaxique liées à la bonne formation et aux catégories grammaticales et nécessite une congruence d'ordre sémantique entre le nom prédicatif et son déterminant d'un côté et le nom et son verbe support de l'autre.

Les contenus prédicatifs de la construction à verbe support pourraient être de divers types : ils peuvent être d'ordre syntaxique, lexical, sémantique, et même d'ordre pragmatique. Leur enchaînement témoigne d'une hiérarchie fondée sur l'apport de chaque contenu dans la structuration sémantique de l'énoncé d'une part et de la congruence entre ses constituants de l'autre.

Une prédication déictique (personne, temps, espace) assurée par le prédicat syntaxique verbe support est combinée dans quelques cas à d'autres contenus prédicatifs comme la métaphore (dans l'exemple « déborder de joie et d'espérance) ou l'aspect (« réitérer le souhait ») dans ces exemples :

Ta dernière lettre m'a été au cœur, car, malgré toi, elle débordait de joie et d'espérance.

Le ministre des Finances a réitéré mercredi ce souhait, assorti d'une démonstration pratique.

Or, comme tout enchaînement doit prendre en compte des contraintes de combinaison comme celle relative au déterminant dans certaines constructions à verbe support, il s'agit d'une contrainte imposée par le verbe et le nom : le choix du verbe support aspectuel *multiplier* exige le recours à un déterminant pluriel devant le nom prédicatif pour pouvoir exprimer l'aspect itératif :

Depuis plusieurs années, le syndic de Bex multipliait les déclarations à relents xénophobes.

M. Bush a multiplié, ces derniers jours, les déclarations conciliantes à l'égard de ses hôtes.

En outre, la connexion des différents éléments fait apparaître des contenus prédicatifs différents qui varient selon la réactivation ou la désactivation de certains prédicats virtuels.

3.2. Les implications du prédicat central

Dans le cadre de l'étude de l'enchaînement prédicatif dans les constructions à verbes supports, nous assistons à une prise en considération d'un parcours interprétatif qui implique aussi bien le locuteur dans l'encodage que l'interprétant dans le décodage de l'énoncé. Le locuteur intervient dans le choix délibéré des modalisateurs impliqués aussi bien par les verbes supports, le prédicat sémantique et d'autres éléments dans la phrase pouvant relever du temps, de l'espace et de la subjectivité. Une analyse prédictive consiste à chercher le sens là où il se trouve. Ce dernier peut figurer dans le marqué et le non marqué et dans le neutre et le non neutre. Il est admis que chaque prédicat présente en lui-même un ensemble de prédicats virtuels tels qu'ils sont présentés dans le dictionnaire, (ce qui correspond à la définition lexicographique), et que la production langagière n'en active qu'un ou plusieurs, c'est dans ce sens que leur enchaînement entraîne des inférences actualisées dans l'énoncé. Or l'ensemble des inférences ne peut s'opérer qu'à travers le prisme du verbe support parce que c'est lui qui colore aussi bien le syntagme que l'enchaînement.

Elle caresse un ultime espoir : renouer, avec lui, l'histoire d'amour jadis interrompue. (Le Temps.ch)

Ceux qui caressaient l'espoir de vendre un jour des hot-dogs dans les rues de Montréal ont subi une première défaite hier. (Le Devoir.com)

Il caresse l'espoir que le regain d'énergie de l'activité économique constaté récemment va se poursuivre en s'amplifiant d'ici septembre.

À partir de l'examen de ces exemples, nous pouvons souligner que le recours au verbe support « *caresser* » restreint le sens du prédicat et le « monosémisme » en quelque sorte parce que la définition donnée par le dictionnaire le *Grand Robert* (2007) du prédicat sémantique *espoir* offre plusieurs sens comme *attente, désir, assurance, certitude, conviction, espérance, projet, occasion d'espérer, sentiment qui porte à espérer*, etc. L'emploi du verbe support « *caresser* » dans cette construction réactive un seul contenu prédicatif du nom, en équivalence sémantique avec son correspondant morphologique verbal « *espérer* ».

Prenons les prédicats sémantiques *gifle* et *ordre*, considérés comme foyer principal du contenu prédicatif et une concentration (un condensé) de prédicats virtuels qui peuvent être activés selon le verbe support employé. Commençons par le prédicat sémantique polysémique « *gifle* » qui a dans le dictionnaire les deux sens suivants :

- Coup donné du plat ou du revers de la main sur la joue de qqn ;
- Affront, humiliation, vexation.

Nous allons montrer à travers l'étude des exemples suivants comment le choix du prédicat syntaxique et des arguments peut entraîner la réactivation de l'un des prédicats virtuels du prédicat sémantique :

Face à la gifle cinglante qu'elle vient de recevoir on voit en effet mal la gauche et les syndicats s'engager dans un référendum.

Elle l'appelait «son tiroir à claques», lui disait d'avancer pour recevoir sa gifle, des gifles qui lui rougissaient la main, parce qu'elle n'avait pas encore l'habitude.

La mise en relation entre le prédicat *gifle* et l'argument « la gauche et les syndicats » et le prédicat syntaxique *recevoir* fait apparaître un lien inférentiel où le prédicat sémantique sera interprété dans le sens d'humiliation. Cependant dans le 2^e exemple, *gifle* renvoie au premier sens de « coup donné du plat ou du revers de la main » ; l'activation de ce sens est inférée par « *claques* » et « *main* ». Donc avec le prédicat syntaxique *recevoir*, le prédicat sémantique *gifle* peut avoir ses deux sens :

Les éternels vieux partis ont reçu la gifle qu'ils méritaient.

Puis, au Mondial-2002, c'est une vraie gifle qu'avait reçue la sélection lusitanienne.

La gifle qu'ils ont reçue le 26 octobre 1992 a été retentissante.

Notons que l'interaction prédicative entre les constituants de l'énoncé et l'enchaînement de contenus prédicatifs ne se limite pas au verbe support et son prédicat nominal mais le dépasse en impliquant le recours à certains adjectifs qui ne sont appropriés qu'au nom prédicatif *gifle* dans son sens d'*humiliation*, d'où le recours aux adjectifs *vraie* et *retentissante*. Toutefois, avec les autres verbes supports *donner*, *flanquer*, *administrer*, *allonger*, le prédicat *gifle* est pris dans son sens premier de « *coup* ».

De même pour le prédicat *ordre* qui a des acceptions différentes dans le dictionnaire, entre autres :

- Disposition ; arrangement régulier des éléments d'un ensemble les uns par rapport aux autres. Ordre chronologique, alphabétique. Procéder par ordre. Classer en ordre de grandeur. Classer par ordre de grandeur, de poids, de préférence.
- Arrangement méthodique, harmonieux. Aimer l'ordre. Mettre de l'ordre dans ses papiers. Sa maison est en ordre. Placer ses choses en ordre.
- Commandement. Donner un ordre à qqn. Donner l'ordre de faire qqch. Recevoir un ordre. Obéir aux ordres de son supérieur. Enfreindre les ordres. Par ordre du directeur. Jusqu'à nouvel ordre, toute demande devra être acheminée à M. Dupont.
- Décision, généralement écrite, à l'origine d'une opération financière, commerciale. Ordre d'achat, de vente.

L'activation des virtualités sémantiques d'un prédicat nominal peut être assurée grâce à l'emploi d'un verbe support particulier. L'emploi du verbe support *donner* et *intimer* activent le signifié « commandement », toutefois, il est judicieux de noter que ces deux verbes supports peuvent ne pas partager les mêmes virtualités sémantiques dans la mesure où si le verbe support *intimer* est strictement hiérarchique, le verbe support *donner* peut ne pas activer ce contenu prédicatif. Par ailleurs, le verbe support *mettre* actualise le sens d'« arrangement méthodique » comme l'illustrent les exemples suivants :

Il donna l'ordre de délier les condamnés, et alla lui-même détacher les cordes qui retenaient Clara prisonnière sur sa chaise.

Les enfants à qui, dans les bonnes familles, on intimait hier l'ordre de se taire en présence des adultes sont incités à s'exprimer.

Pendant qu'il se hisse hors de l'eau, j'en profite pour mettre de l'ordre dans mon sac à dos et en sortir la serviette de plage.

Conclusion

Nous avons essayé, dans cette contribution, de démontrer la pertinence de l'étude de la double prédication dans le cadre de l'analyse prédicative en général et dans

celui des constructions à verbe support en particulier. La double prédication est source d'une double contribution sur le plan sémantique, dans la mesure où les deux prédicats, syntaxique et sémantique participent respectivement par le contenu de nature grammaticale de l'un et par le contenu de nature lexicale de l'autre dans la genèse du sens de la construction à verbe support. L'analyse d'un énoncé en termes de prédicat syntaxique et de prédicat sémantique s'avère être un outil méthodologique opératoire dans la description de toute production langagière. Cette dernière n'est en fait que le fruit d'un enchaînement de contenus prédictifs de différents types, congruents, cohérents, contraints, parfois fixes, où les réseaux inférentiels jouent un rôle capital dans l'activation ou la désactivation de certains prédicats virtuels de l'unité lexicale.

Bibliographie

- Balibar-Mrabti, A. 1995. « Une étude de la combinatoire des noms de sentiments dans une grammaire locale ». *Langue Française*, n° 105, p. 88-97.
- Buvet, P.A., Lim J.H. 1996. « Les déterminants nominaux aspectuels ». *Linguisticae Investigationes*, tome XX, n° 2, Amsterdam: John Benjamins B.V, p. 271-285.
- Daladier, A. 1996. « Le rôle des verbes supports dans un système de conjugaison nominale et l'existence d'une voix nominale en français ». *Langages*, n° 121, Paris : Larousse, p. 35-53.
- De Pontonx, S. 2004. « Les verbes supports métaphoriques ». *Linguisticae Investigationes*, n° 27-2, p. 265-282.
- François, J. 1990. « Classement sémantique des prédictions et méthode psycholinguistique d'analyse propositionnelle ». *Langages*, n° 100, *Cognition et Langage*, p. 13-32.
- Giry-Schneider, J. 1986. « Les noms construits avec faire, compléments ou prédicats ». *Langue française*, n° 69, Paris : Larousse, p. 49-63.
- Giry-Schneider, J. 1987. *Les prédicats nominaux en français, les phrases simples à verbes supports*. Genève : Droz.
- Gross, G. 1989. *Les constructions converses du français*. Genève : Droz.
- Gross, G. 1996_a. *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.
- Gross, G. 1996_b. « Pour une typologie des prédicats nominaux ». *Studia-Romanica-Upsaliensia, Prédication Assertion, Information*. Suède : Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française 6-9 Juin.
- Gross, M. 1968. *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*. Paris : Larousse.
- Gross, M. 1975. *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
- Gross, M. 1977. *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du nom*. Paris : Larousse.
- Ibrahim, A.H 2004. « Prolégomènes à une typologie de l'actualisation des noms ». *Mémoires de la société linguistique de Paris. Les constituants prédictifs et la diversité des langues*, tome XIV. Paris : Peeters, p. 29-76.
- Lajmi, D. 2007. « Verbes supports complexes et actualisation des prédicats nominaux : approche contrastive ». *Neophilologica*, vol 19, *Études sémantico-syntaxiques des langues romanes*, p.100-118.
- Lemaréchal, A. 2004. « Typologie et théories de la prédication ». *Mémoires de la société linguistique de Paris*, nouvelle édition, tome XIV, *Les constituants prédictifs et la diversité des langues*. Paris : Peeters, p. 13-28.
- Martin, R. 1997. *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*. Bruxelles : Mardaga.

- Martin, R. 2001. *Sémantique et automate*. Paris : PUF.
- Martin, R. 2017. « Sur la logique des prépositions ». *Travaux de linguistique*, n° 75, p. 125-139.
- Mejri, S. 1997. *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Tunisie : Publication de l'Université de Manouba.
- Mejri, S. 2013. « Fixité et traduction ». In : *De la pensée aux langages*. Mélanges offerts à J.-R. Ladmiral. Gargiulo, G. et al. (eds.). Paris : Michel Houdiard Editeur, p. 195-207.
- Mejri, S. 2014. « Congruence linguistique ». In : *De l'ordre et de l'aventure. Langue, littérature, francophonie*. Paris : Hermann, p. 355-361.
- Mejri, S. 2016. « Le prédicat et les trois fonctions primaires ». In : *Nos caminhos do léxico*. Souza Silva Costa, D. de & D. R. Bençal (eds.). Campo Grande : Editora UFMS, p. 313-337.
- Mejri, S. 2017. « Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence à la fixité dans le langage ». In *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive*. Carvalho C. Planelles Ivanéz M. et E, Sandakova (eds.). Université d'Alicante, p. 123-144.
- Mejri, S. 2018. « La phraséologie française : synthèse, acquis théoriques et descriptifs ». *Le Français Moderne*. 86^e année, n°1, CILF, p. 5-32.
- Mejri, S. 2019. « Figement et relation concessive : une prédication complexe ». *Thélème*, n° 34 (1) *Revista Complutense de Estudios Franceses*, p. 109-124.
- Mel'čuk, I., Polguère, A. 2008. « Prédicats et quasi-prédicats sémantiques dans une perspective lexicographique ». *Lidil*, n° 37, p. 99-114.
- Muller, C. 2013. « Le prédicat, entre (méta)catégorie et fonction ». *Cahiers de lexicologie*, n° 102, Paris : Classiques Garnier, p. 51-65.
- Muller, C. 2002. *Les bases de la syntaxe*. Presses Universitaires de Bordeaux.
- Pivaut, L. 1994. « Quelques aspects sémantiques d'une construction à verbe support *faire* ». *Linguisticae Investigationes* n° 18/1. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 49-88.
- Rousseau, A. 1998. « Construction prédicative et typologie des prédicats dans les langues naturelles ». In : Forsgren, M. Jonasson, K., H. Kronning (eds.). *Prédication, assertion, information*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, p. 493-504.
- Vivès, R. 1993. « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports ». *L'Information grammaticale*, n° 59, Paris, p. 8-15.
- Wilmet, M. 2003. *La grammaire critique*. 3^e édition. Bruxelles : Duculot.

Note

1. Nous entendons par *prédicat virtuel* un composant sémantique du sens d'une unité lexicale non actualisée telle qu'elle est présentée dans le dictionnaire.